

Un étudiant de 1^{re} Bac sur quatre a réussi l'examen d'entrée

MÉDECINE Les syndicats étudiants dénoncent une épreuve inadaptée

Près de 1.000 candidats (989) à l'examen d'entrée aux études en médecine et dentisterie, organisé le 8 septembre dernier, étaient inscrits en première bachelier lors de l'année académique 2016-2017, indiquait lundi l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur (Ares). Seuls 246 d'entre eux ont été déclarés lauréats, dont 224 en médecine et 22 en dentisterie, soit à peine un quart.

L'examen d'entrée a été institué pour restreindre l'accès à la 1^{re} année d'études en médecine et dentisterie. Toutefois, certains étudiants ayant déjà suivi au moins une année d'études dans ces domaines ont également dû s'y soumettre. Il s'agit d'étudiants qui doivent recommencer leur année mais aussi de « recus-collés » – qui ont réussi leur année mais pas le concours de fin d'année – et d'étudiants allégés – dont la première année a été étalée sur deux ans.

Sur les 989 bacheliers, seuls 246 ont réussi l'épreuve. Un chiffre qualifié de « cohérent » par l'Ares, par rapport à l'en-

étudiants francophones (FEF).

Sur la forme, ces résultats « posent question ». Pour le président de la FEF, ils montrent une nouvelle fois que « la matière, destinée aux étudiants du secondaire, n'est pas claire pour les bacheliers. Ce qui soulève des interrogations de plus en plus légitimes ». Il est toutefois « difficile d'expliquer ces résultats sans davantage de détails. On ne sait pas si ces étudiants ont échoué à cause d'une note d'exclusion ou d'une mauvaise moyenne », nuance-t-il.

Sur les 989 bacheliers, seuls 246 ont réussi l'épreuve. Un chiffre qualifié de « cohérent » par l'Ares

semble des résultats. Les notes obtenues par chaque catégorie ne sont pas connues, les étudiants ne devant pas spécifier leur situation lors de leur inscription, précise l'Ares.

« Cela démontre que cet examen/concours d'entrée est une boucherie », réagit Maxime Mori, président de la Fédération des

étudiants en médecine et en dentisterie (Cium), enchaîne : « La difficulté de l'épreuve était inadaptée vu que des étudiants qui ont réussi leurs examens de première année ont pourtant échoué à l'examen... »

Sur le fond, cette épreuve « ne règle aucune question, notamment par rapport à la pénurie des soins de santé, dénonce Maxime Mori. C'est un réel problème de sélectionner ainsi alors qu'on comble déjà la pénurie en important des médecins formés à l'étranger. »

Quentin Lamelyn explique cette sélection qualifiée de « drastique » par « une pression politique forte » et le lissage négatif prévu dans les années à venir. En effet, ces dernières années, faute de sélection, la Fédération Wallonie-Bruxelles a diplômé davantage d'étudiants que ce qui était prévu par les quotas de numéros Inami. Résultat, les quotas des années suivantes ont été épuisés afin de permettre à chaque diplômé d'exercer. « Dans les prochaines années, il y aura ainsi moins d'étudiants que de quotas. On s'attend donc à une sélection de plus en plus drastique », prévient Quentin Lamelyn.

Le coprésident du Cium déplore fortement cette politique car de nombreux médecins vont partir à la retraite durant ce laps de temps. « Les étudiants surnuméraires vont tamponner pendant quelque temps la pénurie mais ce ne sera pas suffisant. » (b) ■